

Lettre au syndic

Autor(en): **Marti, Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **76 (1949)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-226977>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Temple qu'il a fait former les faisceaux. Etait-ce vraiment au pied d'une ruine ? Je me le demande.

Cependant, le Manifeste de Davel (d'une actualité sur plusieurs points, qui jamais ne se dément) dit aussi :

« LL. EE., nos Souverains Seigneurs, ont remis aux villes et aux communes des biens d'église pour servir à l'entretien des édifices sacrés et des maîtres d'écoles, de même qu'au soulagement et au salut des pauvres, dont plusieurs périssent faute d'instruction. Mais, au lieu de suivre leur louable intention, au lieu de réparer proprement les églises, comme

la majesté du lieu le demande, ces villes et ces communes laissent tomber les temples en ruine, réunissent ces biens ecclésiastiques à leur domaine, et en font leur profit... »

Que veut dire Davel ? Vise-t-il Lausanne et son Temple ? Il est certain que la ville venait de réunir les biens ecclésiastiques, et qu'avec les beaux domaines de l'Evêque, elle aurait pu entretenir superbement la cathédrale.

Davel est malicieux, jusque dans ses derniers moments. C'est un Vaudois qui parle, et un Vaudois qui manie habilement le sous-entendu et les allusions.

Lettre au Syndic

Paris, le 25 avril 1949.

Cher papa,

Avant d'arriver à Paris, je pensais qu'il n'existait pas un pays où l'on plaisante plus les fonctionnaires que dans le nôtre. Je suis vite revenu de cette impression.

Les histoires les plus rosses qui circulent en Suisse sur cette imposante corporation ont presque l'air de compliments quand on les compare aux boutades françaises sur le même sujet. Il faut d'ailleurs reconnaître que si l'administration helvétique est surtout compliquée et encombrante, ce qui en soi n'est pas drôle, l'administration française par contre est cocasse naturellement, ce qui rend la tâche plus facile à ceux qui veulent la tourner en bourrique. Il suffit de récolter des histoires vraies, de les raconter sans rien y ajouter, pour se tailler de faciles succès de société sur le dos des fonctionnaires, qui sont, ce qui les différencie des nôtres, les premiers à en rire.

En voici un petit exemple :

Un industriel français fit un jour une demande à l'office des changes pour obtenir des devises américaines (c'est-à-dire des dollars) nécessaires à l'importation

d'une grosse quantité de câbles : vingt mille dollars environ. L'administration lui renvoya deux formules à remplir. Une pour l'obtention des câbles et une autre pour les emballages des dits câbles. L'industriel les annota consciencieusement et les renvoya à l'office des changes. Des mois se passèrent pendant lesquels l'industriel eut tout le loisir d'aller à la pêche aux écrevisses. Un matin, il trouva dans son courrier une lettre dont l'en-tête le remplît d'espoir. Elle portait la mention « Office des changes ». Il l'ouvrit fébrilement et lut avec satisfaction ce qui suit :

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir par la présente que votre demande de licence concernant l'obtention de devises pour achat de vingt mille dollars de câbles est refusée. Toutefois nous avons l'avantage de vous signaler que la licence No 2 concernant les emballages est accordée.

Veillez agréer, etc., etc.

Je te laisse à penser la tête du monsieur.

Je pourrais multiplier les anecdotes de cet ordre, mais on m'accuserait d'être mé-

chant, alors que les fonctionnaires sont généralement gentils ! Donc la méchanceté, c'est déjà un effort !

Les commerçants eux, par contre, semblent avoir renoncé à cette amabilité qui était de règle quand les affaires marchaient mal et qu'il y avait plus de marchandises que de clients. Buffet a trouvé un excellent truc pour les embêter quand il est mal reçu dans un magasin. Il y revient le lendemain en choisissant un moment où la boutique est pleine. Il s'approche de la caisse et demande très fort :

— Auriez-vous, par hasard, la monnaie de mille francs ?

— Mais certainement, monsieur.

A ces mots Buffet répond en se dirigeant vers la porte et remettant le billet dans son porte-feuille :

— Ah ! comme vous avez de la chance. Il y a tant de gens qui n'en ont pas.

Et il sort dignement, laissant le patron décontenancé et vexé devant les clients hilares.

Cette boutade m'en rappelle une autre entendue dans le train Lausanne-Paris la dernière fois que je l'ai pris. A Dijon était monté un robuste marchand de moutarde du genre rigolo qui à peine assis se mit à nous raconter des histoires. Il en était à la vingtième au moins quand survint le contrôleur réclamant les billets. Le marchand de moutarde tendit le sien. Le contrôleur l'examina d'un œil soupçonneux et dit :

— Je regrette, monsieur, mais vous n'avez pas le droit d'être dans ce train-là.

— Ah oui ! Et pourquoi ?

— Parce que vous avez un billet d'omnibus et que c'est un rapide.

— Un rapide. Oh ! ça ne fait rien, ne vous en faites pas. Je ne suis pas pressé. Allez dire au mécanicien qu'il peut ralentir...

Ton fils affectionné : Justin.

p. c. c. Claude Marti.

Te confonde pour une piorne !

Il faut de tout pour faire un monde, c'est connu, et il faut bien croire que toutes les sortes de gens et toutes les sortes de bêtes ont leur utilité. Mais quand même, des fois, on ne peut pas autrement que se demander pourquoi le bon Dieu a fait les cancoires, les mulots, le phylloxéra, toute cette vermine que c'est comme avec les derbons et les inspecteurs fédéraux : plus ça travaille et plus ça fait de mal.

Je me demande aussi pourquoi il faut qu'y ait des piornes.

On sait bien que la vie n'est pas tant belle tous les jours et qu'y a des moments où on peut n'être pas de bonne. On en est tous là, n'est-ce pas ? Quand on a un marteau qui vous élance par la bouche, ou bien de ces douleurs comme des étenailles qui vous trivougneraient les nerfs, ou bien qu'il fait une forte care de grêle, ou encore qu'on a la surlangue à son écurie, on n'est pas tant pour plaisanter et on a plus vite lâché un juron qu'un alléluia ! Mais patience : sitôt que ça tourne contre le bien, on se reprend, on retrouve le goût de vivre.

SPÉCIALITÉ VAUDOISE

TOURTE

DÉZALEY

du gourmet

(SE GARDE PLUSIEURS JOURS)

Une exclusivité de

H. LEIMGRUBER & CIE

confiseur

au 17 de la rue de Bourg, Lausanne

S'expédie sur commande par
téléphone 2 84 03